

BULLETIN COMMUNAL

de DIEUPENTALE



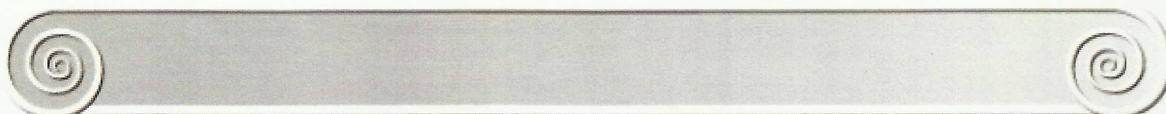
ANNEE 2005



SOMMAIRE



- PAGE 1 SOMMAIRE
- PAGE 2 LE MOT DU MAIRE
- PAGE 3 BUDGET
- PAGE 4 TRAVAUX EFFECTUES EN COURS D'ANNEE
- PAGE 5 LE CENTRE DU VILLAGE
- PAGE 6 LE GROUPE SCOLAIRE
- PAGE 7 RESERVATION REPAS CANTINE
- PAGE 8 ANNULATIONS
- PAGE 9 POUR VOS ENFANTS
- PAGE 10 POUR INFORMATION
- PAGE 11 - 12 LE SCOT
- PAGE 13 NOUVELLES CONSTRUCTIONS
- PAGE 14 - 15 SIEEDM
- PAGE 16 TER MIDI PYRENEES - SNCF
- PAGE 17 A.D.C.A
- PAGE 18 - 19 ANNEE SCOLAIRE 2005/2006
- PAGE 20 - 21 GARDERIE
- PAGE 22 COMITE DES FETES
- PAGE 23 A.C.C.A
- PAGE 24 SCION DIEUPENTALAIS
- PAGE 25 LE CLUB DES AINES
- PAGE 26 A.D.D.P
- PAGE 27 CENTRE DE BUDO TRADITIONNEL DIEUPENTALE
- PAGE 28 GIM FIZZ
- PAGE 29 REPERTOIRE
- PAGE 30 NOS ENTREPRISES ET NOS COMMERCES



LE MOT DU MAIRE

Dieupentalaises, Dieupentalais,

En ces premiers jours de 2006, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

2005 a vu notre village se transformer avec de nombreuses habitations qui sortent de terre.

- 3 lotissements sont actuellement en construction, ce qui entraînera une augmentation considérable de la population dans les 2 ans à venir.
- En quelques lignes, je voudrai faire le point sur les principaux projets en cours ou à venir.

La traversée du village

Il y a quelques années que je vous en parle. Ce projet, démarré il y a 3 ans, n'est toujours pas terminé.

En 2004, le SDE et EDF procèdent à une 1^{ère} phase des travaux en enterrant les réseaux électriques et en commençant la pose du nouvel éclairage public.

Début 2006 sont programmés les travaux de rénovation du réseau d'eau potable.

Reste la suite ?, le Conseil Municipal a prévu depuis le début du projet, sa part de financement, mais l'Etat, faute de finance, nous remet d'année en année, à quand la suite ?, peut-être en 2006, nous le souhaitons.

L' école – cantine –garderie

L'étude des besoins est terminée.

En ce début d'année nous devrions choisir un cabinet d'Architecte. Je veillerai personnellement à ce que ce projet corresponde vraiment à notre besoin mais aussi à ce que notre patrimoine communal et architectural soit préservé et embelli au mieux tout en étant vigilant sur les retombées financières d'un tel investissement sur nos finances locales.

La salle des fêtes et aménagement des places du village

Monsieur Salomon, Architecte choisi pour ce projet, par le Conseil Municipal termine les plans et les marchés avec les entreprises seront passées en début d'année avec des travaux prévus pour cet été.

L'immeuble « Clos Saint Daniel »

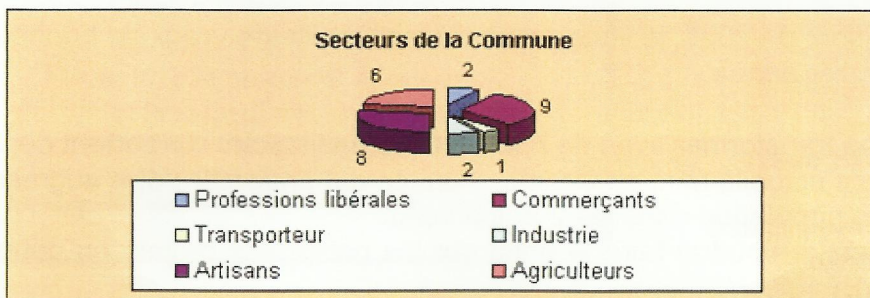
Acheté en janvier 2004 et après une très longue procédure d'expulsion au Tribunal de Grande Instance de Montauban, puis en cours d'appel à Toulouse nous avons tout récemment obtenu satisfaction et dans les prochains jours le Conseil Municipal va se pencher sur le devenir et la rénovation de cet immeuble.

Au cours de l'année 2006 nous nous efforcerons de mener à leur terme ces projets et beaucoup d'autres de moindre importance. Je m'efforcerai de veiller à ce que ces projets restent dans les limites financières raisonnables et à la portée de notre budget.

Je souhaite à tous les Dieupentalaises et Dieupentalais de passer une année 2006 la plus agréable possible dans notre paisible village.

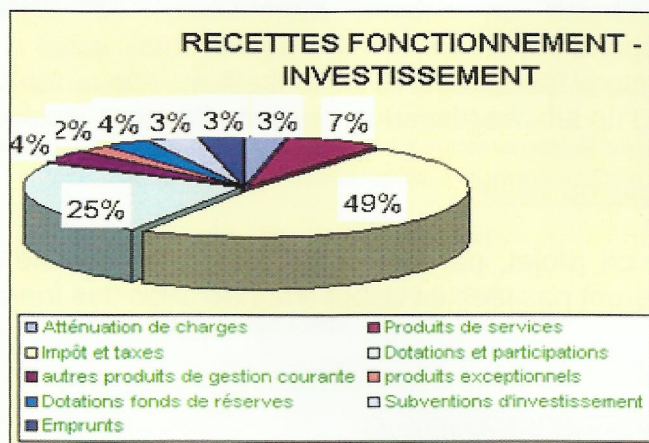
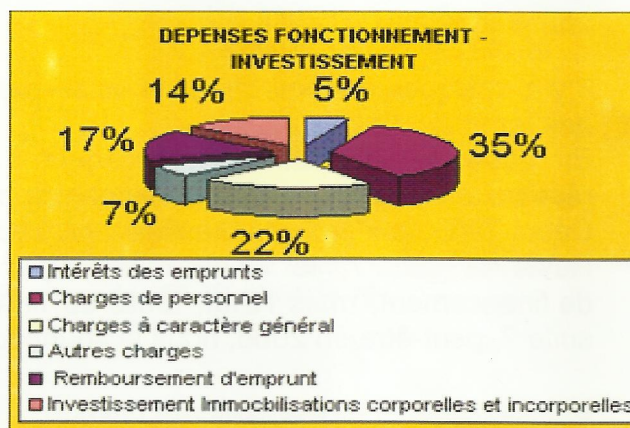
Jean –Bernard LACAZE

EN QUELQUES CHIFFRES



DEPENSES

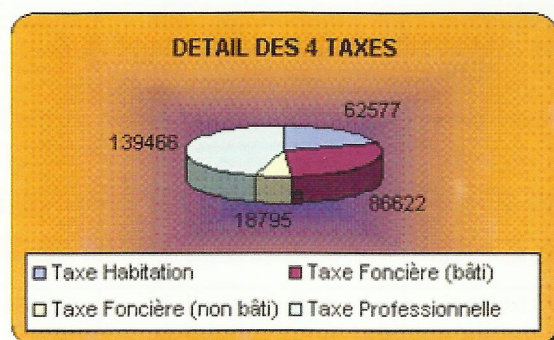
Intérêts des emprunts.....	34 292	□
Charges de personnel.....	227 933	□
Charges caractère général	139 581	□
Remboursst d'emprunts.....	106 084	□
Immo. Corporelles.....	85 848	□



RECETTES

Produits exceptionnels.....	12 621	□
Atténuation de charges.....	17 580	□
Dotations et participations.....	144 854	□
Produits de services.....	41 390	□
Autres produits gestion courante	25 331	□
Impôts et Taxes	282 617	□
Dotations Fonds de Réserves.....	21 929	□
Emprunts.....	20 000	□
Subventions d'investissement.....	20 039	□

DETAIL DES 4 TAXES



TRAVAUX EFFECTUES EN COURS D'ANNEE

APPARTEMENT AU DESSUS DE LA MAIRIE - BUREAU DU SIEURG



Quelques travaux de restauration ont été entrepris dans l'appartement situé 8 route de Toulouse et une pièce a été séparée, avec ouverture indépendante, afin d'y installer le bureau du Syndicat des Eaux Usées. A la suite de quoi, l'appartement a pu être reloué.

Montant total des travaux: 6 577.92 € TTC.

CHEMIN DE LA SOUS - STATION

Le chemin rural "Du Debès" a été remis en état pour un montant de 2 239.39 € TTC.

MOBIL'HOME A LA CANTINE

Dans le but d'agrandir provisoirement le réfectoire, suite au projet de restructuration du groupe scolaire, la Commune a fait l'acquisition de 2 Premium (mobil'home), qui ont été assemblés afin de créer une salle de 30 m² permettant d'assurer un seul service journalier. Coût de l'opération pose comprise: 20 771.26 € TTC.



ACQUISITION DE MATERIEL POUR LA CANTINE SCOLAIRE

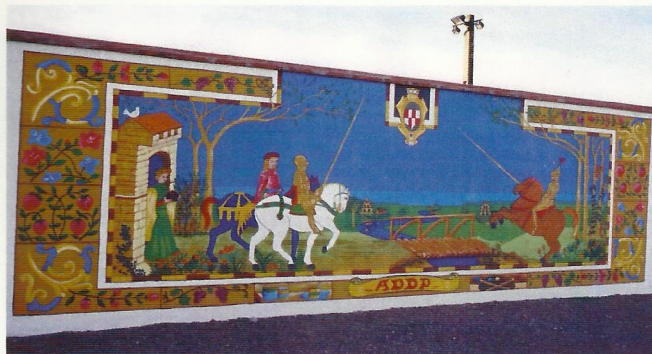
Suite au projet d'équipement de la cantine scolaire permettant la réception dès la rentrée scolaire 2005, des repas servis en liaison froide, l'entreprise ASMO-SUD a été choisie pour la livraison du matériel pour un montant de 6 103.19 € HT.

Coût du matériel divers pour l'équipement du mobil'home (tables, bancs, chariot...) 1 469 € TTC.

BOULODROME

Les travaux d'enduit monocouche extérieur sur le bâtiment du boulodrome, ont été effectués pour un montant de 7 559.44 € TTC.

L'association Dieupentalaise Dessin et Peinture a organisé la réalisation artistique de la fresque sur l'ancien fronton de Tennis pour un montant de 753 €. (Peinture, surveillance, contrôle et coordination par le professeur).



LE CENTRE DU VILLAGE

PLACES - SALLE DES FETES

Suite à l'avis défavorable du 04/02/05, donné par le SDIS (Service D'Incendie et Secours), motivé par la non-conformité de l'installation électrique et l'absence de l'alarme incendie de la salle des fêtes, la commune a décidé de fermer la salle des fêtes, afin d'y effectuer les travaux de réaménagement et de mise aux normes de sécurité.

Le cabinet d'architecte, Monsieur SALOMON, consulté depuis février 2005, est chargé d'effectuer les plans, ainsi que ceux des deux places .
Nous espérons qu'ils nous seront présentés avant la fin de l'année 2005.

Durant les travaux, la commune de Bessens accepte de nous louer sa salle des fêtes pour les lotos et activités sportives, prévus par nos associations. La commune de Dieupentale prend en charge le montant de la location proposé par la municipalité de Bessens.

LA POSTE

Vu l'augmentation démographique importante de notre village ainsi que celle des trois communes voisines, (Monbéqui, Bessens, Canals) et les besoins que cela entraîne, un courrier, signé par les 4 Maires, a été envoyé au Directeur départemental de la Poste, en expliquant qu'il serait bon de rajouter des heures d'ouverture au bureau de poste.

Monsieur PLAGES, Directeur Organisation de la Poste, s'est rendu le 19/11/2005 à 9 h 30 à la mairie de Dieupentale. Les Maires des 4 communes étaient présents.

Une étude sera entreprise par la Direction de la Poste, sur les modifications des horaires d'ouverture du bureau de Poste de Dieupentale.
Affaire à suivre.

CLOS SAINT-DANIEL



La Commune a fait l'acquisition du Clos Saint-Daniel le 29 janvier 2004, pour un montant de 226 000 €, auquel s'ajoutent les frais de tribunaux 9281.70 €.

Les locataires qui occupaient les locaux avant l'achat du Clos Saint-Daniel par la Commune, refusaient de quitter les lieux, alors que le bâtiment n'était pas aux normes de sécurité. Visite du S.D.I.S (service départemental d'incendie et sécurité).

La Commune a donc dû faire appel à un avocat, afin de trouver une solution pour pouvoir disposer des locaux. A ce jour, le Clos et son annexe sont vides.

Les agents communaux ont commencé le nettoyage des bâtiments.



VILLAGES FLEURIS

Comme chaque année, la commune de Dieupentale a participé au concours des villages fleuris. Le Conseil Général a décerné un trophée.





GROUPE SCOLAIRE

ECOLE

Le village s'agrandit.

Afin de préparer cette rentrée 2005/2006, la commune a équipé la classe du haut du bâtiment central, en mobilier pour un montant de 1 861.33 € TTC et a donc demandé un poste d'enseignant supplémentaire, qui nous a été refusé par l'Inspection Académique.

RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE

La DDE est maître d'œuvre du projet de restructuration du Groupe Scolaire.

Elus, Directrice de l'école, Parents d'élèves, Agent communal travaillant à l'école, Inspection Académique et Conseil Général, se réunissent régulièrement, afin de définir les besoins concernant ce projet.

Ils procéderont très prochainement au choix de l'architecte qui établira des propositions de plans.

CANTINE

Le service restauration des écoles communales ou privées de Verdun sur Garonne, Dieupentale, Monbéqui, Bessens et Finhan étant assuré jusqu'au mois de juillet 2005 par la Maison de Retraite de Verdun sur Garonne, a pris fin.

Les 5 communes ont choisi la SEMATEG qui a mis en place un groupement de commandes. Les communes ont adhéré au groupement de commandes, pour le choix du fournisseur de repas en liaison froide et pour le choix du matériel (four, frigo...).

La SEMATEG, suite à une convention, a arrêté les modalités techniques, financières et administratives de fonctionnement du groupement.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 juillet 2005 pour procéder à l'attribution du marché à l'entreprise midi gastronomie Bontemps à Blagnac. Un règlement très strict nous est imposé. Les repas doivent impérativement être commandés à l'avance.



RESERVATION REPAS CANTINE

Jusqu'au 31 décembre 2005, les parents étaient tenus de commander les repas de leur(s) enfant(s) une semaine à l'avance.

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer les réservations des repas cantine, à un mois à l'avance dès le 1^{er} janvier 2006.

NOUVEAU REGLEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE MIS EN PLACE AU 1^{er} JANVIER :

Que ce soit occasionnellement ou régulièrement, si votre enfant prend son repas à la cantine, **l'inscription à l'avance à la restauration scolaire est obligatoire.**

En l'absence de celle-ci, **la responsabilité de la commune sera dégagée, en cas d'accident.**

Les parents qui par habitude ou inadvertance, **oublent d'inscrire leurs enfants à la cantine** dans les délais impartis, sont informés **qu'il ne sera plus possible** de résoudre des problèmes de sureffectifs non prévus.

En effet, les enfants, dont les repas ont été réservés dans les temps, **sont obligés de partager leur plateau** avec des enfants qui restent à la cantine sans que les parents aient préalablement commandé (conformément au règlement). C'est inacceptable !!!

RESERVATION MENSUELLES CANTINE 2006 AVANT LE 20 DE CHAQUE MOIS

Vous devrez remettre vos fiches de réservations mensuelles accompagnées des tickets correspondants, **au plus tard le 20 de chaque mois, pour le mois suivant, uniquement au secrétariat de la mairie.**

(Ne plus les remettre à Ludivine ou dans la boîte aux lettres de l'école).

DATE A RETENIR POUR VOS RESERVATIONS

Calendrier des jours de réservation:

Mois de Janvier 2006.....réservation avant le 20 décembre 2005	} <i>Pensez aux réservations, pour les jours de garderie.</i>
Mois de Février 2006.....réservation avant le 20 janvier 2006	
Mois de Mars 2006réservation avant le 20 février 2006	
Mois d'Avril 2006réservation avant le 20 mars 2006	
Mois de Mai 2006réservation avant le 20 avril 2006	
Mois de Juin 2006réservation avant le 20 mai 2006	
Mois de Juillet 2006 (garderie)réservation avant le..... 20 juin 2006	

Chaque fiche de réservation sera **accompagnée des tickets correspondants (vendus en mairie). Les fiches incomplètes, ne seront pas prises en considération.**

ANNULATIONS

✂ MALADIE OU RAISON MAJEURE D'ABSENCE

- Les réservations peuvent être annulées 48 heures à l'avance.
- Pour absence(s) imprévue(s), vous devez appeler **la mairie (05.63.02.50.00) avant 9h30 le premier jour**, de façon à annuler les jours suivants. Le ticket du 1^{er} jour est perdu, mais ceux des jours suivants vous seront rendus, ou conservés pour les réservations à venir, selon votre volonté.

RESERVATIONS EXCEPTIONNELLES

Les parents doivent comprendre combien il a été difficile pour la Mairie, de maintenir le règlement imposé par la société « MIDI GASTRONOMIE BON TEMPS », chargée de la livraison des repas.

Toutefois, nous sommes conscients des problèmes que peuvent rencontrer certains parents, quant à la réservation à l'avance. Nous vous demandons de bien vouloir respecter scrupuleusement ce nouveau règlement pour que tout se déroule dans la plus grande sérénité.

Les réservations exceptionnelles peuvent être réalisées 48 h par avance du **lundi au vendredi avant 9 heures 30**, pour un jour ou une période non prévu à condition :

- que le motif soit **sérieux et imprévisible et dûment justifié** ;
- qu'elles soient formulées en **Mairie, par écrit**
- le règlement sera effectué en Mairie lors du dépôt de la **demande d'inscription**.

Pour toutes réservations ou annulations, veuillez contacter uniquement la mairie au 05.63.02.50.00.



POUR VOS ENFANTS

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE TRANSPORTS SCOLAIRES 2005/2006



Le Conseil municipal a décidé d'augmenter la participation de la Commune aux frais de transports scolaires pour l'année 2005/2006, comme suit :

- ✓ 20.00 € par enfant, pour les demi-pensionnaires
- ✓ 10.00 € par enfant, pour les pensionnaires.

et accepte d'étendre cette mesure aux autres moyens de transport en commun (train) pour tout collégien ou lycéen scolarisés hors département, jusqu'au BAC. Participation de 20.00 € pour les enfants demi-pensionnaires et 10.00 € pour les enfants internes.

RACCORDEMENT A L'ADSL

L'école de Dieupentale est enfin raccordée à l'ADSL.



GOUTER DE NOËL

Le Conseil municipal a accordé la somme de 550 euros, pour le goûter de Noël de l'école.



THEATRE

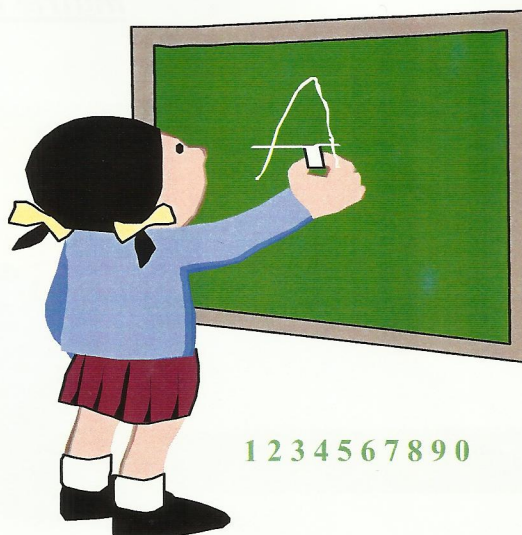
Madame Roumaseille, Directrice de l'école, a fait appel à une intervenante extérieure agréée par l'éducation Nationale, pour reconduire l'activité « théâtre » durant l'année scolaire 2005/2006. La Commune participe financièrement à ce projet pour un montant de 800 € pour l'année.



EFFECTIFS A L'ECOLE COMMUNALE

Le jour de la rentrée, l'Inspecteur de l'Académie s'est rendu sur place, afin de compter les enfants scolarisés (uniquement en classe primaire et élémentaire, car l'école n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans).

Malgré l'effectif actuel des enfants inscrits à l'école, malgré l'acharnement du corps enseignant, des parents d'élèves et de la commune, il a été impossible d'obtenir un poste supplémentaire pour la rentrée 2005.



POUR INFORMATION

AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE EN ASIE

La Commune de Dieupentale a fait un don d'aide humanitaire en Asie, d'un montant de 500 €, par le biais de l'Association des Maires.

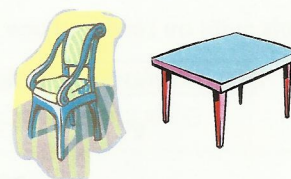


L'ASSOCIATION SECHERESSE 2003

Une association sécheresse s'est créée, car la commune de Dieupentale n'avait pas été reconnue en état de catastrophe naturelle, au titre de la sécheresse 2003, par l'arrêté interministériel n° 198 du 28 août publié au J.O du 26 août 2004.

Suite au recours gracieux, demandé directement auprès du ministre de l'intérieur, conjoint aux 130 communes du département se trouvant dans le même cas, un nouvel arrêté du 11 janvier 2005 relatif à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Dieupentale, publié au Journal Officiel n°26 du 1^{er} février 2005, page 1651 texte n° 7, est arrivé en mairie.

CAUTION POUR PRÊT DE TABLES ET CHAISES



En ce qui concerne le prêt de tables et de chaises aux administrés, une caution d'un montant de 150 € sera demandée et un papier sera signé par le demandeur et la mairie, pour attester de l'état et de la quantité de chaises et de tables prêtées. Le procédé sera le même pour la restitution.

TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT

Le taux de la TLE (Taxe Locale d'Equipelement) est fixé à compter du 21 novembre 2005, à 4 % révisable tous les trois ans.

La taxe sera payable en deux fois si le montant est supérieur à 305 € :

- Première partie, 18 mois après l'obtention du permis de construire,
- Deuxième partie, 36 mois après l'obtention du permis de construire.

Dans la mesure où le montant est inférieur 305 €, la taxe sera payable en une fois 18 mois après l'obtention du permis de construire.



LES 4 TAXES

Vu les travaux à envisager sur la Commune et vu le produit « attendu » pour le budget 2005, l'augmentation du taux des taxes a été de 4 %, sauf celui du foncier (non bâti) qui reste inchangé.

- Taxe habitation.....8.88 %
- Taxe foncière (bâti)..... 17.99 %
- Taxe foncière (non bâti).....103.84 %
- Taxe professionnelle..... 13.12 %

SCOT

(Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération de Montauban)

Qu'est ce que le Schéma de Cohérence Territoriale ?

C'est un document public, issu de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (modifiée par la loi Urbanisme et Habitat). Les SCOT « exposent un diagnostic au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement d'équilibre social de l'habitat, de transport, d'équipements et de services »

Qui adhère au SCOT ?

Le SCOT est porté par un Syndicat Mixte, dont le Président est Francis LABRUYERE . Il regroupe 33 communes (soit environ 100 000 habitants, près de la moitié de la population du Tam et Garonne) du Nord (limite Lot) au Sud (limite Haute-Garonne) du département.

Secteur 1 : Lafrançaise, Montastruc, Piquecos, Puycornet, Vazerac, Labarthe, L'honor de Cos

Secteur 2 : Montauban, Villemade, Albefeuille Lagarde, Corbarieu, St Nauphary, Montbeton, Lamothe Capdeville

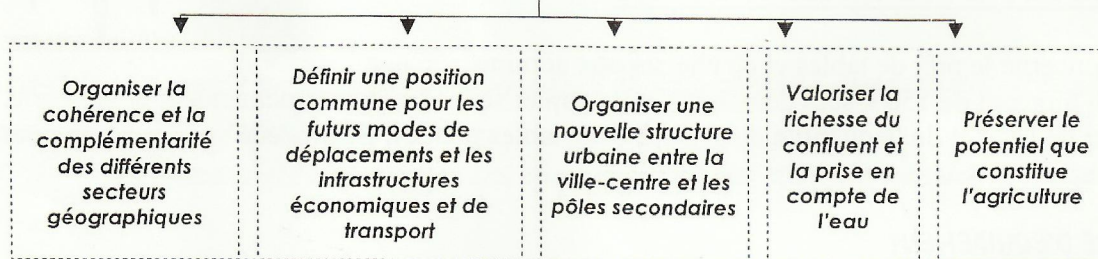
Secteur 3 : Lacourt St Pierre, Bressols, Montech, Montbarrier, Finhan

Secteur 4 : Villebrumier, Reynies, Orgeuil, Nohic, Labastide St Pierre, Campsas, Fabas, Canals, Dieupentale, Bessens, Monbéqui, (en 2006 adhésion de Varennes)

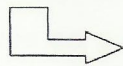
Secteur 5 : Albias, St Etienne de Tulmont, Léojac

Trois outils au service d'une stratégie globale pour notre territoire

- **Le diagnostic** : définir NOS ENJEUX A 15 ANS



- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable**



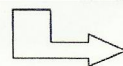
Fixer les orientations pour l'avenir de notre territoire sur la base d'un projet politique porté par des élus

Une méthode de travail :

une approche par des ateliers thématiques délocalisés sur l'ensemble du territoire. 5 thèmes de travail :

l'Habitat, les Déplacements, l'Economie, l'Environnement et l'Equilibre du territoire

- **Le Document d'Orientation Générale**



Préciser les orientations d'aménagement pour mettre en œuvre le projet

Contact : Syndicat Mixte d'Elaboration de Gestion et de révision du Schéma de cohérence Territoriale de l'agglomération de Montauban, siège social : Mairie de Montauban, Secrétariat Général, cellule SCOT, tél 05 63 22 14 56 ou jbordas@ville-montauban.fr



PARTICIPATION DES ELUS A DIVERS ATELIERS

Le Syndicat Mixte d'Elaboration de Gestion et de Révision du SCOT de l'agglomération de Montauban, fixant pour les 10 ans à venir des orientations en termes d'aménagement de l'espace, de logement, de développement économique, de transports, de place vis à vis de l'aire urbaine de Toulouse, souhaite qu'un maximum d'élus(es) participent à ces ateliers

5 élus se sont proposés:

NOMS

Mme COUREAU Brigitte
Mme ESPAGNOLLE Corinne
Mme BIERGE Hélène
M. BONTEMPI Henri
M. VALADIE Michel

THEMES

Economie/Emploi
L'Habitat
Les Déplacements
Environnement
Equilibre du territoire

TARIF TENNIS

Vu la fréquentation du terrain de tennis, le tarif est passé à 40 € par famille et par an. Pour toute adhésion en mairie, une clé vous sera remise et changée chaque année après renouvellement de votre adhésion.



CEREMONIE DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies du 08 mai et du 11 novembre se sont déroulées à 17 h 00 au monument aux morts.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS



LOTISSEMENTS PRIVES

- ❖ "Le Hameau du Canal" avenue du Général Larroque, comprend 9 habitations.
- ❖ Le lotissement "France Terre" chemin de Lavalette, comprend 29 logements.
- ❖ Le "Clos des Pommiers" route de Toulouse, comprend 76 logements.
Il sera terminé courant 2006.
- ❖ Le lotissement route de Toulouse comprenant 7 lots.
- ❖ Un nouveau projet de lotissement comprenant 17 maisons individuelles est en cours, route de Toulouse.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis de construire délivrés en 2003: 7
Permis de construire délivrés en 2004: 28
Permis de construire délivrés en 2005: 27
Permis de construire en cours en 2005 : 29



BIBLIOTHEQUE

Madame FELIPE a donné sa démission pour le poste qu'elle occupait bénévolement depuis quelques années à la bibliothèque.

Nous la remercions pour tout ce temps passé au service des administrés.

La bibliothèque a réouvert ses portes depuis le 30 novembre 2005. Madame Annick BRAS, est nommée à ce poste.

Nous vous remercions de bien vouloir ramener les livres qui sont en votre possession.

Heures d'ouverture:

Mercredi: 9 h – 12 h (pour les écoles uniquement)

Jeudi: 15h 30 – 17 h 30 (ouvert au public)

Samedi: 9 h – 12 h (ouvert au public)





DU NOUVEAU AU QUAI DE TRANSFERT



Le SIEEOM de Grisolles et Verdun s'est agrandi dernièrement. Désormais, il compte 13 agents permanents en activité et quatre camions-bennes à ordures ménagères.

Les récents travaux réalisés au quai de transfert, commencés à la fin du mois d'avril et terminés depuis le mois d'octobre 2005, ont permis la création d'un bureau, d'un réfectoire, de vestiaires, de sanitaires, de deux garages supplémentaires, d'un local pour les produits d'entretien, d'une zone de stockage et d'un petit atelier.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Dejean-Servières de Caussade pour un montant de 162 566, 00 € HT – 194 428, 94 € TTC. Cette entreprise a été chargée de la construction métallique et du suivi du chantier. Plusieurs entreprises sous-traitantes ont réalisé le reste des travaux, à savoir : menuiserie, électricité, plomberie, maçonnerie, carrelage et peinture.

Bénédicte Fourquet, chargée de mission, a désormais son bureau au quai de transfert de Dieupentale, elle sera joignable au 05.63.64.49.80 pour tout renseignement concernant les déchets. Vous pouvez aussi la joindre par courrier électronique : sieeom-verdun-grisolles@info82.com ou par télécopie au 05.63.64.49.80.

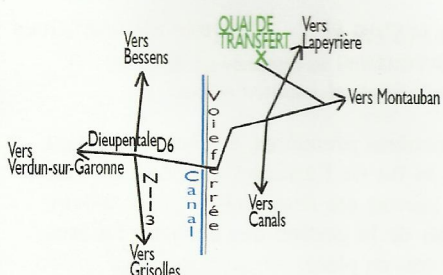
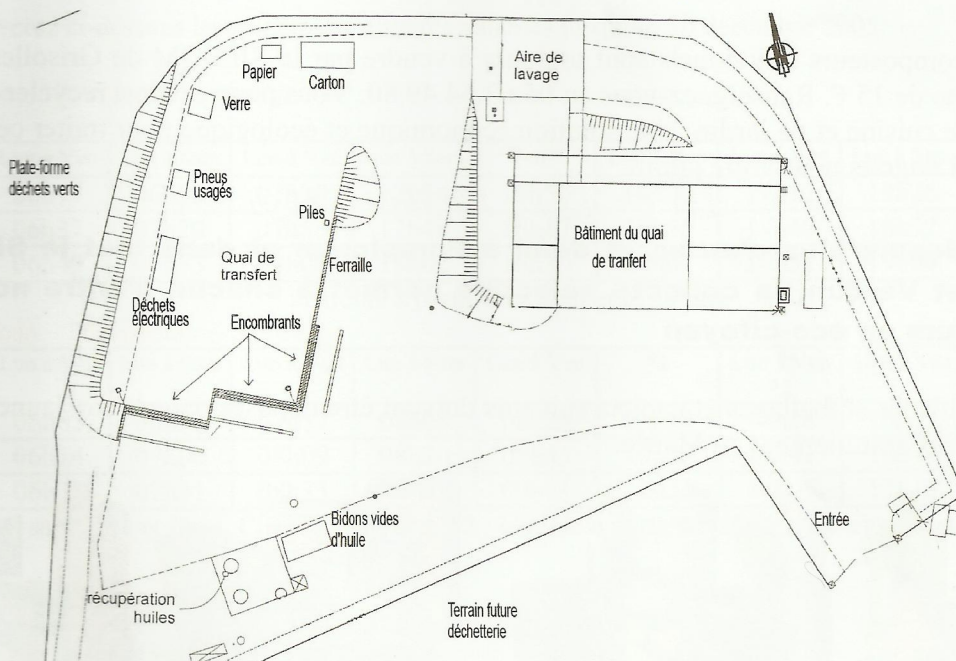


Pose du carrelage dans les vestiaires



Le bâtiment agrandi

PLANS DE DISPOSITION ET D'ACCES



Déchets acceptés :

Encombrants, bouteilles et bocaux en verre, carton, papier, déchets verts, piles usagées, huile de vidange et bidons vides, ferraille, déchets d'équipements électriques et électroniques et pneus usagés.

Horaires d'ouverture au public :

Les mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

L'ECO-CONSOMMATION

Peut-on aujourd'hui satisfaire nos besoins sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures ? Oui, l'addition de milliers de petits gestes au quotidien peut peser assez pour aider à restaurer l'équilibre.

Consommer : un acte banal et quotidien... mais loin d'être anodin !

A chaque fois que nous faisons nos courses, nous opérons des choix qui vont bien au-delà des qualités apparentes des produits ou de leur prix. Consciemment ou non, nous achetons aussi :

- Les conditions de travail de ceux qui produisent,
- Les ressources énergétiques et les matières premières qui sont souvent épuisables,
- Les conditions de fabrication, d'évolution et de destruction des produits, et donc de leur impact éventuel sur l'environnement.

Tout acte de consommation, aussi banal et anodin soit il en apparence, a une influence directe sur les conditions environnementales et sociales de production.

Passer du jetable au durable

Plutôt que d'engraisser inutilement la poubelle, il est temps de reprendre conscience qu'un produit solide peut être utilisé plusieurs fois et plus longtemps qu'un produit jetable. Quelques exemples pour guider les achats :

JETABLE : lingette, essuie-tout, gobelet plastique, piles classiques...

DURABLE (à préférer) : éponge, torchon, serpillière, chiffon à poussière, tasse, piles rechargeables...

Chaque Français produit aujourd'hui 420 kg de déchets par an. C'est 2 fois plus que dans les années 1960.

COMPOSTONS !

Des composteurs individuels sont toujours à vendre par le SIEEOM de Grisolles et Verdun pour la somme de 15 €. Renseignez-vous au 05.63.64.49.80. Vous pourrez ainsi recycler vos déchets organiques de cuisine et de jardin. Une solution économique et écologique pour traiter ces déchets et fabriquer de l'engrais pour votre jardin.

LA COLLECTE SÉLECTIVE

En place depuis plus d'un an et demi à Pompignan et dans tout le SIEEOM de Grisolles et Verdun, la collecte sélective permet à chacun d'entre nous d'être tous les jours un éco-citoyen

Rappel : seuls les emballages et papiers suivants doivent être déposés dans le sac jaune translucide que vous retirez gratuitement en Mairie.



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



Emballages en carton et papiers-journaux



Briques alimentaires

Les avantages du tri

Tout d'abord, le tri des déchets permet de réduire le gaspillage et de préserver les matières premières. Si chaque habitant de Dieupentale dépose une bouteille plastique d'eau de 1,5L dans le sac jaune. **A la fin de l'année : 13 316 litres de pétrole brut, 3 912 m³ de gaz naturel, 134 m³ d'eau et 192 MWh d'énergie auront été économisés grâce à leur recyclage.** Il permet aussi de protéger notre environnement et de maîtriser les coûts de la gestion des déchets. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères serait encore plus chère si le tri n'avait pas été mis en place.

Vous recherchez un moyen **économique** de vous déplacer, sans le stress de la circulation routière et les difficultés de stationnement... Et si vous découvriez le **TER**, une manière simple, sûre et agréable de voyager plus sereinement ? D'autant plus que le **TER** offre des réductions pour tous... Actifs, Loisirs, Etudiants, Elèves...

Pourquoi dépenser trop pour aller travailler ?

Réduisez votre budget « transport » : le TER Midi-Pyrénées propose des formules d'abonnement adaptées à vos besoins.

Conçu pour faciliter vos déplacements, le forfait **Midi-Pyrénées Actif** est **valable sur tous les trajets domicile/lieu de travail** et existe en 2 formules :

Mensuelle et **Hebdomadaire** offrant jusqu'à **75%** de réduction.

Exemples de prix :

	Tarif normal 1 A/R	MPA Hebdo.	MPA Mensuel	MPL à 50% 1 A/R
Dieupentale Toulouse	11,20 €	15,30 €	54,90 €	5,60 €
Dieupentale Montauban	6,80 €	10,40 €	37,20 €	3,40 €

Partir en balade, aller au bord de la mer, faire du shopping, découvrir des musées, rendre visite à sa famille ou ses amis... : la **carte Midi-Pyrénées Loisirs** est utilisable pour tous vos déplacements.

50% de réduction pour le titulaire de la carte et les personnes qui l'accompagnent (3 au maximum), tous les jours du 1^{er} Juillet au 31 Août et tous les samedis, dimanches et jours de fête de l'année.

25% de réduction pour le titulaire de la carte tous les autres jours de l'année.

Avec **Midi-Pyrénées Loisirs**, voyagez toute l'année, en toute liberté.



Vous trouverez ci-dessous les principaux horaires valables jusqu'au 10 décembre 2005.

Sens **Toulouse – Dieupentale – Montauban**

	Lun à Ven	Lun à Sam	Lun à Ven	Lun à Sam	Ven *	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Sam	Lun à Ven
Toulouse	06h17	06h58	07h30	12h24	15h50	16h29	17h12	18h26	18h49
Dieupentale	06h37	07h20	07h55	12h48	16h17	16h55	17h40	18h52	19h13
Montauban	06h49	07h33	08h08	13h02	16h30	17h07	17h52	19h04	19h27

* : Circule à partir du 2 sept et le 10 nov

Sens **Montauban – Dieupentale – Toulouse**

	Lun à Ven	Lun à Sam	Lun à Ven	Lun à Sam	Lun à Ven	*1	Lun à Ven *2	Lun à Ven	Lun à Ven	Sauf Sam *3
Montauban	06h02	06h53	07h57	08h08	08h28	13h14	13h28	16h33	17h18	19h15
Dieupentale	06h14	07h06	08h09	08h20	08h43	13h28	13h41	16h47	17h31	19h29
Toulouse	06h38	07h31	08h33	08h47	09h11	13h52	14h06	17h15	17h59	19h53

*1 : Circule les sam, dim et fêtes. Circule le 31 Oct. *2 : Circule à partir du 10 Oct. Ne circule pas le 31 Oct

*3 : Circule aussi les 1^{er} et 11 Nov.

De plus, pour être plus proche de vous, un nouveau service a vu le jour. Il s'agit de :

CONTACT TER

0 891 677 677 (0,23 €/mn) - Sans oublier le site internet : www.ter-sncf.com

Du lundi au vendredi de 06h45 à 19h00 et le samedi de 08h00 à 18 h00, ce service vous renseignera sur les horaires, les tarifs, les informations sur le trafic de tous les TER Midi-Pyrénées.



LE NOUVEL AEROPORT ? C'EST TOUJOURS NON

Si l'année 2005 n'a pas été aussi riche en grandes manifestations que le furent les années 2003 et 2004, il n'en demeure pas moins que le combat continue.

Le dossier ne s'enlise pas mais change de terrain. Les partisans du projet d'aéroport délaissent les grandes proclamations et présentations publiques auxquelles nous réagissons massivement, pour investir les institutions et tous les relais d'opinions où les décisions se préparent.



photo 2 mai 2005

Cette année l'effort sera porté sur :

- **la lutte** contre la décision de la libération du conseil municipal de Toulouse (2 mai 2005) demandant aux collectivités une réservation foncière en vue de la création d'un nouvel aéroport à moins de 40 à 50 km de Toulouse.
- **la vigilance** sur le débat public concernant la Ligne Grande Vitesse dans la mesure où le projet TGV n'introduit pas un projet aéroport.
- **le suivi** de l'étude engagé par l'état portant sur l'évolution du trafic aérien et les nuisances générées par l'aéroport de Blagnac (résultats connus début 2006).
- **le soutien** à nos élus pour l'élaboration du futur Schéma de Cohérence Territoriale Montalbanais pour faire en sorte que tout projet d'aéroport soit exclu.

L'ADCA continuera à siéger au sein de l'ACNAT (collectif des associations contre l'aéroport) et vous tiendra informé par tracts ou rencontres informelles de l'évolution du dossier.

Le bureau de l'ADCA vous souhaite une bonne année 2006.



Contact :
ADCA 5 chemin de la fontaine - 82170 DIEUPENTALE
☎ : 06.89.67.36.07



ANNEE SCOLAIRE 2005 / 2006

Une année nouvelle, mais toujours une équipe enseignante motivée et prête à accueillir les 128 élèves (eh oui ! , l'effectif ne cesse d'augmenter de la maternelle au CM2 !!)

Configuration de l'école :

3 ans (7) / 4 ans (19) : Mmes ASSEMAT Marie-Pascale et BOY Patricia complétant le mi-temps.

5 ans (14) / CP (12) : Mmes DUPRAT Chantal et BERNAR Nadège complétant le 80%.

CP (11) / CE1 (16) : Mme FORGAC Sylvie.

CE2 (18) / CM1 (8) : Mme ROUMASEILLE Brigitte également directrice remplacée le jour de décharge par Melle GUESDON Sabine.

CM1 (8) / CM2 (17) : Mme HARISMENDY Claude en remplacement de Mme BINET Marie – Claire

Des assistants d'éducation au nombre de 2 agréés éducation nationale venant en renfort.

Des intervenants extérieurs :

- le professeur d'anglais qui intervient du CE2 au CM2 deux fois / semaine payé par l'éducation nationale.
- le professeur de théâtre qui intervient de la GS au CM2, payé par la mairie, l'association de parents et la coopérative scolaire.

Des collaborateurs municipaux fort précieux :

- Deux aides – maternelles : Mmes CUSTODY Annie et CAMPERGUE Luce.
- Des cantonniers dévoués, toujours prêts à nous rendre service : Mrs SENAC Gaby, CHABBERT Christophe et VRECH Eric .
- Des agents de service : Mmes MARGARIT Monique et BRAS Annick.
- Du personnel de garderie et de cantine : Mmes BRAS Annick et NOUAILLES Ludivine au service des enfants.
- Les deux secrétaires de mairie avec qui j'ai pu travailler en toute sérénité.
- La mairie qui reste un partenaire incontournable.

Travailler dans une école c'est travailler en équipe pour le bien-être des élèves.

- Des aides précieuses : les parents d'élèves, l'association de parents, les délégués élus, les parents bénévoles.
- Un évènement cette année le 16 décembre 2005 :
- le départ à la retraite de Mme FORGAC Sylvie qui aura travaillé à l'école de Dieupentale pendant 15 ans.
- le départ à la retraite de Mme ROUMASEILLE Brigitte directrice de l'école en charge d'une classe qui a travaillé à l'école durant 17 ans.

Donc, inévitablement, des changements dans l'équipe enseignante. Une page se tourne pour deux institutrices, une autre s'ouvrira à partir de janvier pour deux autres.

Pas facile de tourner cette page, car enseigner c'est avant tout une vocation.

En tant que directrice, je tiens à dire à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont encouragée, aidée, accompagnée dans cette tâche qui est loin d'être aisée un grand merci .

Je souhaite à tous les élèves anciens et présents, aux parents d'élèves, aux personnes avec qui j'ai travaillé, beaucoup de courage et d'énergie pour la suite.

La directrice , Roumaseille Brigitte



« Au revoir, maîtresses ! » et merci pour tous nos enfants



GARDERIE

Rappel des modalités de fonctionnement

L'inscription annuelle est payable à la rentrée de septembre et valable jusqu'à fin juillet (8 € par famille).

75 enfants sont inscrits au 30 octobre 2005. Les heures de présence sont facturées chaque fin de mois (1.20 € de l'heure).

Une moyenne mensuelle de 1000 heures est comptabilisée sur 11 mois.

Le personnel d'encadrement reste le même (Luce CAMPERGUE, Ludivine NOUAILLES et Annie CUSTODY).

Activité

On note en 2005 une augmentation des effectifs le soir à 16 h 30 après la classe. Le mercredi, une dizaine d'enfants est présente. Par contre, il y a eu une grosse difficulté à assurer les petites vacances scolaires :

FEVRIER 2005 : OUVERT seulement une semaine avec 8 enfants par jour
2^{ème} semaine fermée – effectif insuffisant après enquête

PAQUES 2005 : FERME les 2 semaines

TOUSSAINT 2005 : OUVERT une semaine avec une sortie au cinéma à Verdun avec 19 enfants.

Le mois de juillet reste un point fort de notre activité : les sorties du mercredi et la souplesse de notre accueil séduisent les parents comme les enfants .

Par exemple : l'enfant peut arriver à midi – 10 pour déjeuner et repartir à

18 h 30 (chose impossible en centre de loisirs !)

Le règlement de cette période s'effectue en septembre, c'est encore mieux !



Détail de nos 4 sorties

Mercredi 6 juillet

- promenades à dos d'âne ou en carriole à L'AZINET à SARRANT (32)
- visite du moulin de Briguemont avec un super meunier dynamique

Mardi 12 juillet

Nouveau parc animalier au Burgaud (31) (à 6 km de Verdun)



Mercredi 20 juillet

Base de loisirs de St Nicolas de la Grave :

Les grands s'initient au tir à l'arc et les petits naviguent sur la Garonne

Mercredi 27 juillet

Thème : La Préhistoire

Visite d'une grotte préhistoire à Bruniquel et campement avec divers ateliers techniques à Puyceloi (81)

Le temps a été idéal pour ces quatre journées et le pique nique réussi !

DIVERS

La mise en place du goûter commun (novembre 2004) est une totale réussite . Une vingtaine d'enfants chaque soir en profite à volonté (coût : 0.25 € le goûter)

Les achats et la comptabilité sont assurés par Luce et, avec Ludivine, elle est à l'écoute des enfants pour acheter ce qu'ils aiment ou leur proposer de nouveaux goûts.

Les enfants ont participé avec beaucoup de cœur au THELETHON de décembre 2005.

En effet, ils ont confectionné des gâteaux et les ont vendus à la sortie des classes 3 soirs.

Bénéfice de l'opération : 180 € – Bravo à tous !



La vie de notre commune ...

COMITE DES FETES

L année 2005, fut animée pour le comité des fêtes.

Tout d'abord le dimanche 3 avril un thé dansant a été organisé, il est à regretter que le nombre de participants était faible.

Puis le 5 juin un vide grenier était organisé dans le parc du Clos Saint Daniel. De nombreux exposants et un public important étaient présents pour une journée ensoleillée. Le bureau a été ravi du déroulement de cette journée et de l'enthousiasme rencontré.

Les festivités de Dieupentalaise se sont déroulées les 1^{er}, 2 et 3 juillet.

Comme chaque année les festivités ont débuté vendredi par le bal avec la disco de Music Animation réalisée par notre dieupentalais Laurent.

Le samedi matin trois groupes ont réalisé la tournée des bouquets pour offrir une fleur aux Dieupentalais, nous les remercions tous chaleureusement pour leur accueil car grâce à eux notre volonté est récompensée.

Puis l'après midi se déroulait le concours de pétanque à l'ombre des grands arbres du Clos Saint Daniel.

Le soir sur la piste du clos Saint Daniel a eu lieu la dégustation de la paella.

L'orchestre « Serge Vergnes » a fait danser tout le monde et a été très apprécié.

Un apéritif a été offert aux Dieupentalais par la municipalité.

Le dimanche a eu lieu la messe, la chanteuse « Isabelle » a enchanté le public avec sa belle voix.

Puis la disco « Star Music » clôturait la fête de l'année 2005.

Cette année les bals de la fête ont eu lieu sur la piste du Clos Saint Daniel et les attractions étaient regroupées sur la place du village.

Le bureau a eu le regret de recevoir la démission de Madame Félice qui s'était investie dans l'organisation des animations et festivités.

Bonne Année à tous, et bonnes festivités.
Le Bureau.

A.C.C.A de Dieupentale

En 2003-2004, l'effectif de la société était de 30 chasseurs. Il est passé à 33 pour la saison 2004-2005 et à 35 pour la saison 2005-2006.

Le bureau s'est réuni deux fois et trois Assemblées Générales ont été convoquées.

La situation financière est très satisfaisante grâce à l'organisation de 2 lotos et de 2 séances de ball-trap.

Deux repas, réunissant chaque fois plus de 70 convives, ont été organisés.

C'est grâce à ces manifestations, et au concours de quelques membres et de leurs épouses, que plus de 700 pièces de gibiers ont pu être lâchées en 21 fois.

On ne peut que regretter que plus de chasseurs ne s'impliquent pas dans la vie de la société.

En outre, des battues ont été organisées qui ont permis de prélever :

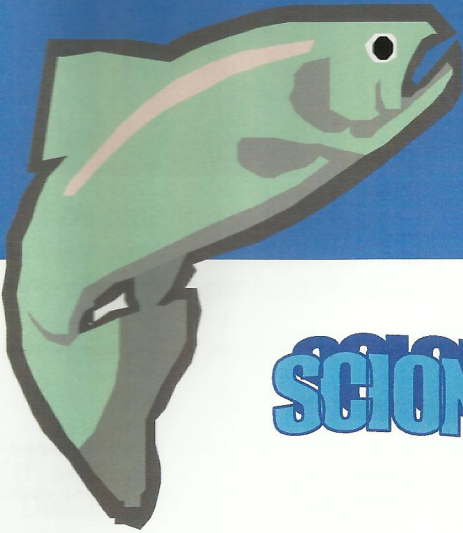
- 5 renards
- 6 chevreuils
- 3 sangliers
- 52 ragondins
- 1 fouine



La société présente ses vœux à la population Dieupentalaise et la remercie par avance de sa participation au repas et aux lotos.

Le Président





SCION DIEUPENTALAIS

Pour satisfaire ses adhérents toujours plus nombreux la Société en 2005 a procédé à 3 lâchers de truites au lac.

Le concours de pêche réservé aux Sociétaires a connu son succès habituel chacun est reparti avec 6 ou 7 truites en plus des lots et coupes offerts par la Société.

Le bon fonctionnement de notre bassin de grossissement nous a permis début septembre un alevinage important soit : 5 à 6000 gardons au lac et autant au canal.

- Pour 2006 il est prévu :

3 ou 4 lâchers de truites

Un concours de pêche à la « Truite » réservé aux sociétaires le 21 mai.

Un concours Départemental le 10 juin.

Les cartes de pêche sont en vente aux points habituels ; au café et à l'épicerie du village, à l'épicerie de Bessens, au café de Monbéqui.

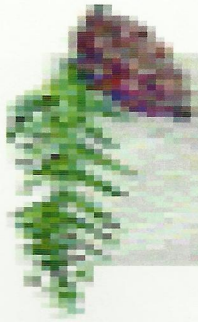
Pour plus de renseignements sur le fonctionnement de la Société, prenez contact avec le Président Monsieur Alain LASALLE, 9, rue des Boulbènes.

Le bureau adresse à tous ses adhérents, ainsi qu'à tous les habitants ses meilleurs vœux pour 2006.

Le Président

Le bureau





LE CLUB DES AINES

Chères adhérentes, chers adhérents,

Quand vous lirez cet article, l'année 2005 aura tiré sa révérence et 2006 aura ouvert ses portes.

A cette occasion, permettez moi de vous présenter les meilleurs vœux de santé.

Nous déplorons encore cette année, la disparition de deux de nos jeunes adhérents, leur enthousiasme, leur bonne humeur vont manquer à notre communauté qu'ils sachent de là-haut qu'on ne les oublie pas.

Les différentes activités du club en 2005 :

- les deux grands lotos, mais aussi*
- les petits repas préparés par les membres du club.*
- Les deux sorties : CONDOM, MAZEROLLES*
- Deux après-midi spectacle*
- Deux grands repas : Assemblée générale, fin d'année*

Cette année le repas aura lieu au restaurant les « Garrigues ».

Il y a aussi la rencontre mensuelle avec le goûter de Noël, la galette des rois, la chandeleur et de temps en temps nous fêtons un anniversaire.

La belote hebdomadaire.

Au niveau fédéral : trois triplettes, masculine de pétanque qui défendent nos couleurs dans le département.

Les Dico d'Or : Chaque année notre club obtient d'excellents résultats puisque nous nous sommes classées :

- 1^{er} prix avec Madame Yvette ISAAC*
- 10^{ème} prix avec Lucien LAGOFFUN*
- 2^{ème} prix avec André KLEIN en 2005*

J'adresse toutes mes félicitations à ces personnes qui permettent que notre club se distingue et vive.

Fin 2005 nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents qui portent le nombre à environ une centaine. Merci à vous de votre fidélité.

Il est bien entendu que le club est toujours prêt à recevoir toutes personnes désireuses de nous rejoindre.

Pour 2006, le programme n'est pas tout à fait défini, mais il restera tout aussi attractif.

L'équipe du bureau s'active à trouver différentes distractions afin de satisfaire au maximum.

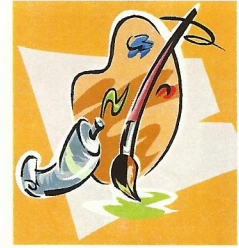
Je vous renouvelle à toutes à tous les meilleurs vœux de santé.

A bientôt.

La Présidente.

ASSOCIATION DIEUPENTALAISE DESSIN & PEINTURE

3, rue de la Mairie
82170 DIEUPENTALAISE



I - ACTIVITE 2004-2005

En janvier : inauguration du nouvel atelier de peinture ; travaux réalisés par les techniciens de la Mairie.

En Mai : Réalisation de la fresque sur l'ancien fronton de tennis, le beau temps étant de la partie. Les délais de réalisation furent nettement plus courts.

18 juin : Vernissage à la salle des fêtes des œuvres réalisées par les adhérents de l'association, exposition toujours très appréciée puisque 84 tableaux furent présentés. Cet action est un excellent creuset pour renforcer l'Association et attirer de nouveaux sympathisants. Le prix du public a été décerné à Enzo ALVES pour la « Nègresse » acrylique d'après Moga, le 2^{ème} Jean Claude BENABEN pour son huile la « cafetière en folie », le 3^{ème} Chantal MANDICO pour son portrait à l'huile.

II -OBJECTIF 2005-2006

Séances de dessin et peinture en atelier mais aussi dans la nature le mardi hors période vacances scolaires de 14 heures 30 à 16 heures 30 et de 18 heures à 20 heures



Président : M. Jean Claude
BENABEN
Vice-Président : Mme Josette
RAULET
Secrétaire : Mme Lise
KRZEPISZ
Secrétaire adjointe : Mme
Suzanne SERRES
Trésorier : M. Lucien REY
Trésorier adjoint : Mme
Simone SIMONATO

- Vernissage des œuvres des jeunes adhérents au cours des vacances scolaires de Noël.
- Fin des travaux de la fresque dès retour d'un temps plus agréable.
- Mai : Vernissage des œuvres réalisées par les membres de l'association dont on peut espérer que cette manifestation sera œuvre plus riche en émotion, le site étant à déterminer en espérant que cette exposition sera un lieu d'échange et de partage des goûts de la peinture.

L'association adresse à tous ses adhérents mais également à tous les Dieupentalais les meilleurs vœux pour 2006.

J. C BENABEN



CENTRE DE BUDO TRADITIONNEL DIEUPENTALE

DEJÀ 1 AN !

Pour notre club de **JU JUTSU traditionnel** (méthode WA JUTSU) à titre non compétitif.

Afin de dynamiser notre activité, cette année nous proposons à nos adhérents un cours supplémentaire dans la semaine ainsi qu'une préparation aux grades :

Les cours sont donnés :

Mardi : pour les enfants de 5 à 12 ans de **18H30 à 19H 45.**
Pour les adultes de **19H45 à 21H30.**

Jeudi : adultes de **18H30 à 19H45.**
Préparation aux grades de **19H45 à 21H30**

Les cours sont toujours dispensés par **Marc PINCHON** : RENSHI (équivalent à la ceinture noire 5^{ème} dan des budos modernes) et son assistant **Paul JOAQUIM**, ceinture noire 1^{er} stade de valeur.

Nous enseignons habituellement notre art martial à la salle des fêtes du village sauf pour cette année ou pendant les travaux d'aménagement et remise en conformité de cette dernière, nous avons provisoirement transféré notre activité dans les salles des fêtes de Bessens pour les cours du mardi et d'Aucamville (82) pour les cours du jeudi et ceci depuis le 1^{er} novembre 2005.

Nous rappelons que le caractère **non compétitif** de la discipline permet de pratiquer une activité physique et sportive, de la self défense mais aussi et surtout des « KATAS » : une recherche interne par le travail de la souplesse, des réflexes, de la respiration, de la maîtrise de soi et ceci dans le plus profond respect de son partenaire.

Des cours spécifiques de préparation au passage de la ceinture noire ainsi qu'aux grades supérieurs, sont toujours ouverts à partir de la ceinture bleue, les samedi après midi à Toulouse.

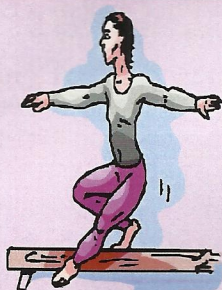
Pour les autres ceintures, des stages trimestriels de perfectionnement sont donnés à Fenouillet et à Montpellier.

Pour plus de renseignements sur la méthode, les horaires, les lieux et les tarifs, vous pouvez contacter :

Le Président de l'association : **Michel COUPAT** au **05 63 64 34 26.**

L'enseignant : **Marc PINCHON** au **06 89 91 90 53.**

À bientôt sur les tatamis et N'hésitez pas à venir essayer !



GYM FIZZ



*C*omme tous les ans, les sportives ont repris leur activité dès la rentrée scolaire, dans notre salle des fêtes.

Les cours de gym se déroulent le lundi de 19 h à 20 h à Finhan

le lundi de 20 h à 21 h à Monbéqui

le mardi de 19 h 15 à 20 h 15 à Bouillac

le mercredi de 19 h à 20 h à Savenès

le mercredi de 20 h à 21 h à Dieupentale

le jeudi de 20 à 21 h à Bessens

Tous les mercredi parfois plus de 30 sportives se retrouvent.

Le nombre de participantes augmente chaque année, de nouvelles arrivantes gonflent l'effectif et tout l'espace de la salle des fêtes est occupé par les nombreuses sportives.

Depuis le début de novembre, les cours de gym ont lieu dans la salle des fêtes de Bessens, ainsi l'activité n'a pas été interrompue en cours d'année.

Evelyne, notre prof nous fait dépenser les calories et nous nous musclons, de la tête au pied, des cervicales au mollet en passant par les fessiers, les biceps, les quadriceps et les abdominaux en musique.

Dès les beaux jours, après les vacances d'avril nous parcourons les rues de Dieupentale en marchant et en courant pour les plus courageuses.

Nous marchons durant l'été également, ce sont des moments de détente et de convivialité très agréables.

Ce sont des moments de détente où la discussion accompagne les pas rythmés. Pour clôturer la saison sportive toutes les sportives des communes voisines se retrouvent pour une soirée autour d'un repas et dansent une partie de la nuit.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, une place vous sera faite et l'accueil sera sympathique.

Le bureau.

NOUVEAUX HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 13 h 30 à 17 h 30

Le Mercredi de 9 h à 12 h

Le Samedi de 9 h à 12 h

**Fermeture le mercredi après-midi
et le samedi après-midi.**

Mairie : ☎ : 05.63.02.50.00

Fax : 05.63.02.87.65

Messagerie : mairie-dieupentale@info82.com

Tarifs communaux

Location de la salle des fêtes

aux Dieupentalais sans chauffage	77 €/jour
avec chauffage	106 €/jour
aux autres usagers sans chauffage	137 €/jour
avec chauffage	183 €/jour
caution pour tous	152 €

Location de la remorque-benne 20 €/jour

Divers :

Photocopie	0.15 €/feuille
Télécopie	2.29 €/feuille
Repas de cantine / garderie	2.78 €
Heure de garderie	1.20 €
Adhésion au club de Tennis :	40.00 €

Horaires d'ouverture du bureau de poste
**Fermé le lundi, toutefois, la levée du courrier
est assurée.**

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 9h30 à 12h00
de 14h00 à 16h00
samedi : de 8h15 à 11h00

Services et adresses utiles

Trésor Public : Place du Parvis Grisolles :
☎ : 05.63.67.30.12

Compagnie Générale des Eaux – rue de Lunel-
Grisolles : ☎ : 0.811.902.903

EDF/GDF : rue de Lunel - Grisolles
☎ : 05.63.27.12.70

Point relais ANPE – 9, rue François Faugères-
Grisolles : ☎ : 05.63.27.05.70

Groupe Scolaire

École maternelle publique mixte : rue Cap Del Barry
Dieupentale : ☎ : 05.63.64.31.73

Ecole primaire publique mixte : rue Cap Del Barry –
Dieupentale : ☎ : 05.63.64.34.70

**Gravats : faire appel à un professionnel pour leur
évacuation**

Environnement

Déchets verts : ramassage à compter du 1^{er} janvier 2005 se fera le jeudi **tous les 15 jours**. Il est impératif que les déchets soient mis en sacs ou en fagots n'excédant pas 1 mètre.

Pour ceux qui le désirent, vous pouvez les porter au quai de transfert.

☐ Ferrailles, huiles usagées, « monstres » : Quai de transfert, chemin de Lapeyrière - ☎ : 05.63.64.49.80

➤ Horaires d'ouverture :

Fermé le lundi et le jeudi

Samedi de 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

Mardi, Mercredi, vendredi : de 13h30 à 17h30

ASSISTANTES MATERNELLES

NOM	PRENOM	ADRESSE	VILLE	TELEPHONE
ARNOLDO	Carole	12 route de Toulouse	82170 DIEUPENTALE	05.63.26.35.20
BURGHARDT	Nathalie	7, Lot. des Boulbènes	82170 DIEUPENTALE	05.63.02.66.18
CARLES	Béatrice	55, chemin de la Fraysse	82170 DIEUPENTALE	05.63.64.39.91
DEVAY	Michèle	100, chemin de Margastau	821700 DIEUPENTALE	05.63.26.54.36
JAILLOT	Christiane	6, Lot de l'Oliveraie	82170 DIEUPENTALE	06.81.22.44.52
LAKSSIOUER	Fatima	28, avenue Général Larroque	82170 DIEUPENTALE	05.63.02.68.71
SOM	Sylvette	2, cité la Boulbène	82170 DIEUPENTALE	05.63.02.55.93
VIAL	Nadine	8, Lot des Cerisiers	82170 DIEUPENTALE	05..63.27.70.04

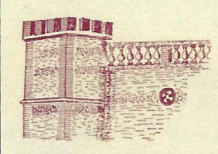
Nos entreprises et nos commerces ...

DOMAINE DU PARC



Jean-Bernard LACAZE

Viticulteur
165, Chemin de Margastau
82170 DIEUPENTALE
Vente directe à la propriété
Halle du Sud Ouest
☎ & 📠 : 05.63.02.52.38



Antiquités
Bibliothèques

Le Manoir

Bibliothèques sur mesure
dans boiseries anciennes

Meubles Directoire et XVIII^{ème}

Jean-Louis Dauriac
Le Manoir
82170 Dieupentale

R.N. 113
Téléphones 05 63 02 50 94
06 08 47 35 53
R.C. Dieupentale
A 808 123 809 08 à 100

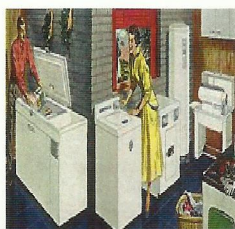
LAVERIE AUTOMATIQUE

« le lavoir »

Machines 8,10 et 18 Kilos,
Séchoirs

OUVERT 7/7 DE 8H30 à 20H00

4, route de Toulouse
DIEUPENTALE



MAÇONNERIE GÉNÉRALE
TOITURE - PISCINE
RAVALEMENT DE FAÇADE À L'ANCIENNE

OULIÉ Thierry

23, Avenue du Général Larroque
82170 DIEUPENTALE
Tél. 05 63 02 58 91 - 05 63 64 38 34
Portable : 06 79 87 35 48
R.N. 423 100 892 - R.A. 8201
SIRET 423 100 892 000 18 - COULONVILLE - 452 V

Salon de Coiffure Hommes et Dames

Virginie RUDA-SEGUY
4, place de la Poste

Tél. 05 63 26 00 26

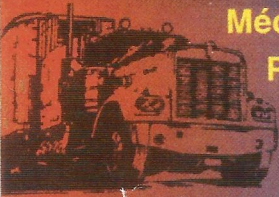


Virginie
Coiffure
DIEUPENTALE

Horaires :
Mardi : 9 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 18 h
Vendredi : 9 h 30 à 19 h
Samedi : 9 h à 17 h 30

GARAGE G.D.S.

Mécanique
Poids Lourds
Tourisme



RN 113 - Dieupentale - 82170 GRISOLLES ☎ 63 02 52 23



PROXI

service

si proche et tellement complice !

PROXI
15, rue du Général Larroque
82170 DIEUPENTALE
Tél. 05 63 02 54 53
Siret : 326 687 852 00045

SARL APS Bâtiment

TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT
NEUF ET RÉNOVATION

- * Gros Oeuvre - *Charpente
- *Couverture - *Menuiseries
- *Cloisons - *Carrelages
- *Clôtures - *Piscines
- Devis Gratuit *Garages

CONSTRUCTION MAISONS
INDIVIDUELLES

1, lotissement des Cerisiers
82170 DIEUPENTALE

Tél: 05.63.27.28.11
Port: 06.62.66.94.78

SIRET: 484 118 157 03010 - APE: 452V



TRAITEUR ASIATIQUE.
PLATS CUISINES
A EMPORTER.

Madame TRINH HIEN
6 ROUTE DE TOULOUSE
82170 DIEUPENTALE
TEL:05 63 27 64 15

TOURRET

Bernard TOURRET

Ravalement de façades, revêtements muraux et sols
Vitrage isolant de rénovation
Peinture décorative

82170 DIEUPENTALE—Tél : 05.63.64.41.06
Port. : 06.08.63.01.18



Boulangerie
Pâtisserie

COULON Eric

DIEUPENTALE

TEL. 05.63.02.52.18

*Le Maire et son Conseil Municipal vous présentent leurs meilleures vœux
de Bonne et Heureuse Année 2006.*

